

LA CO-OCCURRENCE DES CLITIQUES EN FRANÇAIS

Dans sa thèse, David Perlmutter¹ propose d'exclure à l'aide d'une contrainte de surface les séquences de clitiques qui ne sont pas grammaticales en français. Une telle méthode permet une grande simplification des opérations au niveau de la composante transformationnelle : les personnels et les pronoms peuvent être placés devant le verbe puisqu'une contrainte de surface rejette les séquences agrammaticales à la sortie.

Le rôle de la contrainte de la surface est double. D'une part, elle élimine les séquences à l'intérieur desquelles les clitiques se présentent dans un ordre qui n'est pas conforme à celui de la langue française, mais sans fournir d'explication à cette sélection². En effet, si l'on peut tenter de justifier la grammaticalité de la séquence *le lui* en invoquant l'ordre des éléments avant la pronominalisation, il demeure très difficile de rendre compte de la position de *en* par rapport à celle de *y*, par exemple. En fait, il n'y a peut-être aucune explication satisfaisante. À notre avis, la seule généralisation qui soit possible à ce niveau consiste à dire que dans

1. David Perlmutter, *Deep and Surface Constraints in Syntax*, M. I. T., 1968.

2. L'ordre des clitiques en français peut être représenté comme suit :

<i>me</i>	<i>le</i>	<i>lui</i>	<i>y</i>	<i>en</i>
<i>te</i>	<i>la</i>	<i>leur</i>		
<i>se</i>	<i>les</i>			
<i>nous</i>				
<i>vous</i>				

une séquence de clitiques, les personnels (*me, te, nous, vous*) viennent d'abord, les pronoms (*le, lui*) ensuite. Dans la mesure où d'une part, aucune explication n'a justifié la position des pronoms clitiques les uns par rapport aux autres et où, d'autre part, toutes les descriptions linguistiques constituent, en quelque sorte, une hypothèse explicative, la solution de Perlmutter semble confirmer le fait que l'ordre des pronoms clitiques est une question de hasard³.

Cependant, la contrainte de surface détermine également la compatibilité entre clitiques ; à ce niveau, le rôle d'une telle contrainte devient plus délicat. Souvent, le fait d'établir l'exclusion réciproque de deux clitiques ne suffit pas car le choix du complément à pronominaliser n'est pas aléatoire. L'exclusion des séquences *me te* ou *te me*, par exemple, constitue un point de départ ; encore faut-il choisir le bon clitique au moment de l'antéposition si l'on veut rendre compte non seulement de l'agrammaticalité des phrases telles que (1) et (2), mais aussi de la grammaticalité de (3) par rapport à l'agrammaticalité de (4).

- (1) * *il te me présente*
- (2) * *il me te présente*
- (3) * *il me présente à toi*
- (4) * *il te présente moi*

Dans ce travail, nous nous proposons d'étudier les contraintes imposées à l'antéposition des clitiques lorsque le choix d'un complément à pronominaliser n'est pas aléatoire, en considérant les contextes où deux compléments qui peuvent être la source de clitiques incompatibles sont en co-occurrence dans une même phrase.

3. David Perlmutter, *Deep and Surface Constraints in Syntax*, p. 185.